



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Jeunes

Question au Gouvernement n° 2107

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Alain Bocquet.

M. Alain Bocquet. Ma question s'adresse a M. le Premier ministre.

L'actualite urgente, c'est le chômage et les drames qu'il engendre. Le chômage a augmente de 5 % l'an dernier. La proportion des jeunes de moins de vingt-cinq ans qui en sont victimes approche un tiers. L'emploi est plus que jamais une priorite nationale.

A EDF-GDF, c'est la reduction du temps de travail a trente-deux heures sans perte de salaire qui est en jeu.

Dans les transports urbains, les salaries, qui ont un travail particulierement penible, reclament la retraite a cinquante-cinq ans.

Ce sont des dispositions justifiees, qui ont l'assentiment de deux Francais sur trois.

Comment creer des emplois sans mettre en oeuvre des propositions telles que l'abaissement de l'age du droit a la retraite, la reduction du temps de travail ou l'augmentation du pouvoir d'achat, un des facteurs de la relance ?

Ces questions sont directement liees aux graves difficultes de tres nombreux jeunes, souvent diplomes, qui doivent beneficier d'urgence d'une creation massive d'emplois stables et bien remuneres.

Cet objectif doit devenir pour les entreprises le critere absolu pour recevoir des fonds publics de toute nature. Il ne suffit pas, en effet, de faire des declarations d'intention, comme celle de M. le President de la Republique, qui annonce dans ses voeux pour 1997 qu'elle serait l'annee de la priorite a l'emploi des jeunes; il faut des actes.

Tous attendent des mesures concretes et des engagements precis.

Mais le tir de barrage que votre majorite et le CNPF opposent actuellement a l'aspiration montante a la retraite a cinquante-cinq ans temoigne du contraire. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Plusieurs deputes du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre. Demago !

M. le president. Mes chers collegues, je vous en prie ! Laissez parler M. Bocquet !

M. Alain Bocquet. Monsieur le Premier ministre, acceptez-vous d'inscrire rapidement a l'ordre du jour de l'Assemblee nationale un debat sur la grande question nationale de l'emploi des jeunes, comme je vous l'ai propose au nom du groupe communiste ? (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur quelques bancs du groupe socialiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Bocquet, soyez certain que la preoccupation que vous venez d'evoquer a ete au centre des entretiens que nous avons eus au cours de la semaine derniere avec toutes les organisations syndicales.

Je crois pouvoir dire - monsieur le president, vous avez vous-meme presente vos voeux a l'Assemblee - que, s'il y a bien un voeu qui nous reunit tous, c'est celui de voir un plus grand nombre de jeunes Francais trouver leur premiere insertion.

Monsieur Bocquet, retraite a cinquante-cinq ans pour tous les Francais et, dans le meme temps, arrivee de jeunes dans la vie active: nous sentons bien, les uns et les autres, ce que ce parallele a d'illusoire.

Mme Muguette Jacquaint. On n'a pas dit ca !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Dans un premier temps, cela permettrait peut-etre a des jeunes

de travailler; dans un second temps, cela voudrait dire, vous le savez bien, des charges plus lourdes sur les actifs (Exclamations sur les bancs du groupe communiste), c'est-à-dire des emplois plus chers, même si les rémunérations demeurent les mêmes, et, par conséquent, à moyen terme, moins d'emplois ! Nous n'avons pas le droit, au moment où il faut « encercler » le chômage par toute une série de dispositifs qui se complètent les uns les autres,...

M. Jean-Claude Lefort. Il ne s'agit pas de l'« encercler » ! Il faut le combattre !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. ... de laisser le pays rêver d'une solution miracle.

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Nous devons, certes, tenir compte de certaines situations. C'est vrai qu'il y a ici ou là des métiers pénibles, que des gens ont cotisé quarante ans.

Et, dans le dispositif de l'ARPE, on en a tenu compte.

Il est exact aussi que, pour certains, le temps effectif de travail - je pense aux chauffeurs routiers - est incontestablement beaucoup plus élevé que pour d'autres. Mais, pour ceux-là, il y a des solutions, comme la préretraite progressive.

La France est le pays où le taux d'activité des Françaises et des Français entre cinquante-cinq ans et soixante ans est le plus bas d'Europe. Cela signifie-t-il que nous pouvons laisser penser qu'à partir de cinquante-cinq ans on n'est plus habilité à avoir sa part dans la vie active et dans la vie professionnelle ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Franchement, ne cherchons pas, au début de cette année, à opposer les Français avec des slogans qui ne sont pas sérieux ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Alain Bocquet.

M. Alain Bocquet. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

L'actualité urgente, c'est le chômage et les drames qu'il engendre. Le chômage a augmenté de 5 % l'an dernier. La proportion des jeunes de moins de vingt-cinq ans qui en sont victimes approche un tiers. L'emploi est plus que jamais une priorité nationale.

A EDF-GDF, c'est la réduction du temps de travail à trente-deux heures sans perte de salaire qui est en jeu.

Dans les transports urbains, les salariés, qui ont un travail particulièrement pénible, réclament la retraite à cinquante-cinq ans.

Ce sont des dispositions justifiées, qui ont l'assentiment de deux Français sur trois.

Comment créer des emplois sans mettre en œuvre des propositions telles que l'abaissement de l'âge du droit à la retraite, la réduction du temps de travail ou l'augmentation du pouvoir d'achat, un des facteurs de la relance ?

Ces questions sont directement liées aux graves difficultés de très nombreux jeunes, souvent diplômés, qui doivent bénéficier d'urgence d'une création massive d'emplois stables et bien rémunérés.

Cet objectif doit devenir pour les entreprises le critère absolu pour recevoir des fonds publics de toute nature. Il ne suffit pas, en effet, de faire des déclarations d'intention, comme celle de M. le Président de la République, qui annonce dans ses vœux pour 1997 qu'elle serait l'année de la priorité à l'emploi des jeunes; il faut des actes.

Tous attendent des mesures concrètes et des engagements précis.

Mais le tir de barrage que votre majorité et le CNPF opposent actuellement à l'aspiration montante à la retraite à cinquante-cinq ans témoigne du contraire. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. Demago !

M. le président. Mes chers collègues, je vous en prie ! Laissez parler M. Bocquet !

M. Alain Bocquet. Monsieur le Premier ministre, acceptez-vous d'inscrire rapidement à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale un débat sur la grande question nationale de l'emploi des jeunes, comme je vous l'ai proposé au nom du groupe communiste ? (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur

quelques bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Bocquet, soyez certain que la préoccupation que vous venez d'évoquer a été au centre des entretiens que nous avons eus au cours de la semaine dernière avec toutes les organisations syndicales.

Je crois pouvoir dire - monsieur le président, vous avez vous-même présenté vos vœux à l'Assemblée - que, s'il y a bien un vœu qui nous réunit tous, c'est celui de voir un plus grand nombre de jeunes Français trouver leur première insertion.

Monsieur Bocquet, retraite à cinquante-cinq ans pour tous les Français et, dans le même temps, arrivée de jeunes dans la vie active: nous sentons bien, les uns et les autres, ce que ce parallèle a d'illusoire.

Mme Muguette Jacquaint. On n'a pas dit ça !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Dans un premier temps, cela permettrait peut-être à des jeunes de travailler; dans un second temps, cela voudrait dire, vous le savez bien, des charges plus lourdes sur les actifs (Exclamations sur les bancs du groupe communiste), c'est-à-dire des emplois plus chers, même si les rémunérations demeurent les mêmes, et, par conséquent, à moyen terme, moins d'emplois ! Nous n'avons pas le droit, au moment où il faut «encercler» le chômage par toute une série de dispositifs qui se complètent les uns les autres,...

M. Jean-Claude Lefort. Il ne s'agit pas de l'«encercler» ! Il faut le combattre !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. ... de laisser le pays rêver d'une solution miracle.

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Nous devons, certes, tenir compte de certaines situations. C'est vrai qu'il y a ici ou là des métiers pénibles, que des gens ont cotisé quarante ans.

Et, dans le dispositif de l'ARPE, on en a tenu compte.

Il est exact aussi que, pour certains, le temps effectif de travail - je pense aux chauffeurs routiers - est incontestablement beaucoup plus élevé que pour d'autres. Mais, pour ceux-là, il y a des solutions, comme la préretraite progressive.

La France est le pays où le taux d'activité des Françaises et des Français entre cinquante-cinq ans et soixante ans est le plus bas d'Europe. Cela signifie-t-il que nous pouvons laisser penser qu'à partir de cinquante-cinq ans on n'est plus habilité à avoir sa part dans la vie active et dans la vie professionnelle ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Franchement, ne cherchons pas, au début de cette année, à opposer les Français avec des slogans qui ne sont pas sérieux ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Données clés

Auteur : [M. Bocquet Alain](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2107

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 janvier 1997, page 24

Réponse publiée le : 15 janvier 1997, page 24

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 janvier 1997